

Dans le pays de Vannes, le traitement des déchets va coûter plus cher

Le Télégramme, publié le 22 septembre 2022 à 09h00

Le traitement des déchets va coûter plus cher dans la région de Vannes. Leur coût pourrait augmenter de 8 à 24 %.



Gérard Thépaut, président du Sysem. (Le Télégramme / Bertrand Le Bagousse)

Le rapport d'activité 2021 du Syndicat de traitement des déchets ménagers (Sysem), qui tenait son comité syndical ce mercredi 21 septembre à Vannes, fait état de 45 895 tonnes d'ordures ménagères résiduelles traitées (soit 202 kg/habitant) dont 33 % de déchets fermentescibles et 18 % de textiles sanitaires et autres plastiques ; 15 558 tonnes de recyclage reçus soit 48 kg/habitant) et 29 195 tonnes de végétaux traités (soit 129 kg/habitant).

Le coût du traitement des déchets en 2021 (coût aidé par tonne, c'est-à-dire en déduction des reventes de matières) est de 246,43 €/t (soit 49,43 €/habitant) pour les ordures ménagères, 234,33 €/t (soit 12,43 €/habitant) pour les recyclables et de 21,73€/t (soit 3,10€/habitant) pour les déchets verts.

Hausse du coût du traitement des déchets

Le coût de traitement des déchets pourrait subir une hausse comprise entre 8 et 24 %, Une augmentation qui s'ajouterait aux + 40 % enregistrés en 2021. Une évolution liée à la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes, à la guerre en Ukraine et à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie.

Nous allons devoir répercuter cette hausse sur les contributions aux agglos, qui vont sans doute la répercuter sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Et dans le futur, cela augmentera toujours compte tenu des exigences environnementales de plus en plus fortes », explique Gérard Thépaut, président.

Le centre de tri en travaux pendant un mois

Le centre de tri sera en travaux de mi-octobre à mi-novembre pour l'adaptation à la mise en place de l'extension des consignes de tri à partir du mois de janvier 2023. Ces extensions de consignes de tri permettront de mettre plus de choses dans la poubelle jaune, notamment les emballages en plastique et les pots de yaourt...